

**Un logement pour toutes et tous :
la Métropole du Grand Nancy lauréate de l'appel à
manifestation d'intérêt « Logement d'abord »**

La Métropole fait partie des 23 territoires d'expérimentation retenus par la ministre chargée du Logement Emmanuelle Wargon, pour déployer de façon accélérée le "Logement d'abord".

En complément de la Stratégie métropolitaine d'insertion et de lutte contre la pauvreté, ce dispositif va permettre de trouver des solutions de logement pérennes à celles et ceux qui n'en disposent pas et d'accompagner également les personnes les plus en difficulté dans leur logement.

Pour cela, la Métropole va bénéficier d'un accompagnement financier fort de la part de l'État.

"C'est une belle reconnaissance. Le dispositif "Logement d'abord" va consolider la politique locale de l'habitat en œuvre sur le territoire depuis de nombreuses années", souligne Bertrand Kling, vice-président du Grand Nancy délégué au logement et à l'habitat.

Quatre axes ont été définis pour accélérer les parcours résidentiels des ménages les plus vulnérables et les aider à accéder à un habitat digne :

- expérimenter le "Logement d'abord" pour des personnes sans domicile. L'Association Accueil et Réinsertion Sociale travaille d'ores et déjà sur cette action qui pourrait permettre à une vingtaine de personnes vulnérables d'intégrer directement un logement ;
- créer une plateforme de captation de logements du parc privé qui seront proposés à des publics en grande difficulté ;
- accélérer la production de logements neufs à bas niveau de loyauté au sein du parc HLM pour les publics les plus pauvres et les plus vulnérables ;
- renforcer les mesures d'accompagnement pour le maintien dans le logement de personnes cumulant des difficultés financières et sociales. Un travail sera également engagé en matière de prévention des expulsions locatives.

Pour la réussite de ce programme, la Métropole va s'appuyer sur un partenariat riche et ancien et sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs de l'habitat du territoire. Ce dispositif est co-porté avec le Grand Nancy par trois acteurs institutionnels : la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, l'Agence Régionale de Santé, l'Association Accueil et Réinsertion Sociale.